



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R06-2022-252

PUBLIÉ LE 23 DÉCEMBRE 2022

Sommaire

Direction Régionale des Finances publiques /

R06-2022-12-16-00001 - Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle du service de la publicité foncière de MAYOTTE (1 page)

Page 3

Direction Régionale des Finances publiques

R06-2022-12-16-00001

Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle du
service de la publicité foncière de MAYOTTE

**Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle du service de la publicité
foncière et de l'enregistrement de Mayotte**

Le directeur régional des finances publiques de Mayotte

Vu le décret n° 71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2021-SG-DRFIP-1537 du 04 août 2021 portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la direction régionale des finances publiques de Mayotte.

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Le service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Mayotte sera fermé à titre exceptionnel du 30 décembre 2022 au 03 janvier 2023 inclus.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département et affiché dans les locaux du service visé à l'article 1er.

Fait à Mamoudzou le 16 décembre 2022.

Par délégation du préfet,

Le directeur régional des finances publiques de Mayotte



Christian PICHEVIN

Administrateur Général des Finances Publiques
Directeur Régional des Finances Publiques
de Mayotte